

Troisième conférence méthodologique

*L'analyse du développement durable et l'application
de techniques de l'économie environnementale à des
problématiques régionales*

*7 décembre 2011
Auditorium des Moulins de Beez
Rue du Moulin de Meuse, 5
5000 Namur (Beez)*

Frais de participation : 50 € (repas compris)



Programme

9h00 - 9h15 • Accueil

9h15 - 9h30 • Mot de bienvenue - **Sébastien Brunet**, administrateur général a.i. de l'IWEPS

9h30 - 11h00 • **Développement durable et évaluation de la durabilité - Jean-Pierre Réveret** (Département de Stratégie, responsabilité sociale et environnementale - École des sciences de la gestion- UQAM Et CIRAIQ)

Avec les années, le concept de développement durable a été enchâssé dans le cadre juridique de nombreux États et autres paliers de gouvernement ainsi que dans les credo et missions d'un nombre croissant d'entreprises. Il a parallèlement conservé une pluralité de sens. Avec cette multiplication d'engagements à œuvrer pour « le développement durable » se pose donc de façon croissante la question d'évaluer « la durabilité » ou la « soutenabilité » des actions entreprises. On voit donc proliférer de nouveaux indicateurs qui vont alimenter une reddition de compte qui se doit d'être transparente au niveau micro et macro. En parallèle on assiste à un développement et à des ajustements d'outils d'aide à la décision qui veulent mesurer la durabilité de projets, de programmes ou de politiques, mais aussi de produits ou services. Ce sont ces outils d'évaluation de la durabilité (évaluation environnementale stratégique, analyse du cycle de vie, Analyse de soutenabilité, etc. . .) dont nous allons analyser la genèse et la mise en œuvre. Nous ferons ressortir leurs perspectives épistémologiques, les communautés épistémiques dans lesquelles ils sont développés. Nous les positionnerons aussi sur le marché florissant du conseil en développement durable.

Discutant : **Bertrand Hamaide** (Facultés universitaires Saint-Louis) (15')

Questions - réponses (15')

11h00 - 11h15 • Pause café

11h15 - 12h30 • **Développement durable et innovation technique - Frank-Dominique Vivien** (Laboratoire « Organisations marchandes et institutions », Université de Reims Champagne Ardenne) (45')

L'opposition entre modèle de durabilité faible et modèle de durabilité forte a structuré le débat économique relatif au développement durable depuis la fin des années 1980. Celui-ci repose pour l'essentiel sur les plus ou moins grandes propriétés de substituabilité que l'on prête à la technique relativement au capital naturel. Les économistes néoclassiques se montrent plutôt optimistes en la matière, tandis que les économistes écologiques affichent davantage de scepticisme. Cependant, ces deux approches raisonnent toutes deux à un niveau macroéconomique, à partir de modèles mathématiques abstraits dans lesquels l'économie est représentée comme un tout ; le capital naturel et les autres facteurs de production y étant figurés comme des entités homogènes. Un tel niveau d'abstraction, s'il peut s'avérer heuristique pour les perspectives générales qu'il dessine, n'aide toutefois guère à avancer dans cette controverse relative au progrès technique en matière de développement durable. C'est pourquoi, depuis le début des années 2000, ce débat s'est poursuivi, tout en se déplaçant en direction d'autres cadrages analytiques. On a ainsi observé un nombre croissant de travaux portant spécifiquement sur l'innovation environnementale. Nous nous proposons de passer en revue ces travaux et de souligner les principales questions qu'ils soulèvent.

Discutant : **Tom Bauler** (Université Libre de Bruxelles) (15')

Questions - réponses (15')

12h30 - 13h30 • Repas

Troisième conférence méthodologique

- 13h30 - 14h00 • **Émergence de la dimension sociale et socio-économique de l'Analyse du Cycle de Vie** - **Jean-Pierre Revéret** (Département de Stratégie, responsabilité sociale et environnementale - École des sciences de la gestion- UQAM Et CIRAIQ)

L'analyse du cycle de vie des produits et services s'est développée au fil des 20 dernières années. Elle a acquis un statut d'outil utilisé maintenant en routine dans l'évaluation de la performance environnementale de produits que l'on veut comparer, mais aussi dans l'écoconception et d'autres applications. Or, l'ACV ne considérerait pas les impacts de nature sociale et socio-économique générés par la production d'un bien ou d'un service. Nous allons aborder ici la genèse de l'Analyse sociale du cycle de vie (AsCV) depuis la production des lignes directrices publiées par le PNUE en 2009 jusqu'à des illustrations par des études de cas. Nous discuterons ensuite les enjeux de l'arrimage au sein d'un même outil de variables environnementales et sociales. Nous verrons que ces enjeux sont tant d'ordre méthodologique (le quantitatif et le qualitatif) que d'ordre humain comme le sont les exercices concrets d'interdisciplinarité.

- 14h00 - 14h30 • **Permis de Bruit Négociables et Aéroport** - **Thierry Bréchet** (CORE, Université catholique de Louvain, Belgique), **Pierre M. Picard** (CORE – Université catholique de Louvain, Belgique et Université du Luxembourg)

Cet article présente la conception d'un marché pour la gestion des nuisances sonores générées par les avions autour d'un aéroport. Un marché de permis de bruit négociables permet que les auteurs du bruit compensent les riverains qui subissent la nuisance. Nous montrons qu'un tel marché permet d'instaurer le nombre de vols et leur répartition sur les routes de manière conforme à l'optimum social, et ce pourvu que le régulateur n'attache pas une importance excessive au profit des compagnies par rapport aux nuisances subies par les riverains. Le fait que certaines zones survolées puissent agir de manière stratégique sur ce marché n'altère pas fondamentalement ce résultat. Du fait que le régulateur de ce marché ne dispose que d'une information limitée sur les préférences des riverains, le marché de permis va générer un effet d'aubaine (*windfall gain*) pour ces résidents. Ceci va, à l'équilibre de long terme (équilibre sur le marché immobilier avec mobilité de la population), permettre aux propriétaires terriens d'accroître leur rente. Sous les routes survolées par les avions, les zones les plus bruyantes auront une densité de population plus faible, mais également un *windfall gain* par résident plus faible.

L'analyse du développement durable et l'application de techniques de l'économie environnementale à des problématiques régionales

- 14h30 - 15h00 • **Quantification des interrelations entre le système économique et les services écosystémiques : un modèle input-output appliqué à l'estuaire de la Seine** - **Matéo Cordier** (CEESE - Université Libre de Bruxelles)

Depuis le début de la révolution industrielle, plus d'un tiers des surfaces de nurseries de poissons a été détruit dans l'estuaire de la Seine par la construction d'infrastructures portuaires et du Pont de Normandie. Cette tendance n'est cependant pas inéluctable puisque le modèle input-output développé dans cette étude indique qu'il est économiquement possible de restaurer 25% des nurseries sableuses à haute capacité d'accueil perdues entre 1834 et 2004. L'impact écologique est conséquent. La mesure de restauration permettrait d'augmenter de 15% à 23% la biomasse de soles produite dans l'estuaire par rapport à une situation sans mesure. Quant à l'impact économique, 3 secteurs sont particulièrement touchés mais l'effet sur le ralentissement de la croissance du PIB, de l'emploi et des bénéfices reste négligeable.

- 15H00 - 15h30 • **Internalisation des coûts externes du transport de marchandises dans le corridor Paris-Amsterdam** - **Sylvie Gayda** (STRATEC)

Le corridor Paris-Amsterdam est un axe de transport stratégique pour le transport européen de marchandises. Il comprend le projet Seine-Escaut (projet RTE-T), qui consiste en le futur canal Seine-Nord Europe et en une série d'améliorations du réseau de voies navigables, sur la Lys et l'Escaut. Le projet Seine-Escaut mettra ainsi en relation le bassin de la Seine et le bassin de l'Escaut. L'étude présentée vise à évaluer les impacts de différents scénarios de tarification du transport de fret, basés sur les coûts externes et les coûts d'infrastructure. La méthodologie est basée sur un modèle multimodal (route, rail, voies navigables) de transport de marchandises qui couvre le nord-est de l'Europe. L'étude a été co-financée par la Commission européenne et par les gestionnaires d'infrastructure des trois pays concernés par le corridor, la France, la Belgique et les Pays-Bas.

- 15h30 - 15h45 • **Pause café**

15h45 - 16h15 • **Construire une lecture du développement durable à partir de statistiques régionales : l'exemple français des études partenariales de l'Insee - Jérôme Fabre (INSEE)**

La Direction Régionale de l'Insee Nord-Pas-de-Calais a publié en 2009, en partenariat avec la Région, «Le développement durable en Nord-Pas-de-Calais». Cette étude présente 55 indicateurs couvrant les 3 piliers du développement durable et leurs articulations. En complément de ces indicateurs, une synthèse vise à présenter de manière transversale la situation du Nord-Pas-de-Calais en matière de développement durable. Une typologie des régions de France fait émerger l'importance de la proximité géographique et donc le rôle du « milieu naturel » dans la situation des territoires en matière de développement durable. Cependant, une comparaison entre le Nord-Pas-de-Calais et la Belgique (et principalement la Wallonie) montre qu'à milieu naturel comparable les résultats sociaux et environnementaux peuvent diverger fortement, illustrant la capacité des institutions, des politiques nationales ou locales à influencer les résultats en matière de développement durable. L'actualisation de cette étude est en cours de discussion avec la Région Nord-Pas-de-Calais et les services de l'État chargés du développement durable.

16h15 - 16h45 • **Mesure du progrès sociétal en Région wallonne : la démarche de l'IWEPS - Frédéric Caruso (IWEPS)**

L'IWEPS suit de près les initiatives visant à renouveler la réflexion sur la mesure du progrès sociétal. Plusieurs projets de recherche de l'Institut s'inscrivent dans ce courant. Depuis 2011, l'un d'entre eux entend, notamment, apporter une réponse à la demande du gouvernement wallon qui, dans la cadre du Plan Marshall 2.Vert veut doter la Wallonie d'indicateurs complémentaires au PIB afin de guider son action et de positionner la Région par rapport aux autres régions en Europe et en Belgique. La démarche entreprise par le groupe pluridisciplinaire mis en place à l'IWEPS sera présentée. Dans un premier temps, un état de l'art sur les indicateurs complémentaires au PIB sera dressé et la pertinence de leur application au contexte wallon sera analysée. Cette analyse de départ doit mener à la formulation de recommandations en termes de mesure du progrès sociétal en Wallonie ou en termes de développement d'outils statistiques complémentaires.

16h45 - 17h00 • **Clôture, Bertrand Hamaide, (Facultés universitaires Saint-Louis)**